



Métiers des arts de la scène CF – A

Formation en alternance Professionalisation ou apprentissage

Licence professionnelle « communication et valorisation de la création artistique – parcours métiers de la scène lyrique »

—
Formation sur 12 mois :
450 heures de cours + 7 à 9 mois
de formation pratique en entreprise

—
Diplôme délivré par :



Le CFA, en partenariat avec l'Université de Lorraine, propose une licence professionnelle « Communication et valorisation de la création artistique – parcours métiers de la scène lyrique » inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les apprentis orientent leur licence sur un métier spécifique en lien avec leur projet professionnel.

Objectifs de la formation

La licence professionnelle « communication et valorisation de la création artistique – parcours métiers de la scène lyrique » a pour objectif de former aux métiers de l'opéra et de l'orchestre. Elle propose une formation en un an, fondée sur le principe de l'alternance entre expérience en entreprise et cours théoriques et pratiques, menés par des universitaires et des professionnels. La licence professionnelle proposée par le CFA répond parfaitement aux attentes des professionnels du spectacle vivant lyrique et symphonique.

Compétences visées

- Concevoir et mettre en œuvre un projet culturel en élaborant son budget, en analysant l'environnement culturel et en tenant compte des politiques publiques
- Utiliser les outils juridiques pertinents pour analyser les différents types de contrats et les usages liés au droit d'auteur
- Communiquer en langue étrangère dans un cadre professionnel
- Évaluer ses compétences, les transcrire et les défendre à l'oral auprès d'employeurs potentiels sur la base d'un diagnostic informé du secteur

Suivant l'option choisie :

- Mettre en œuvre un spectacle lyrique ou symphonique en tenant compte des contraintes musicales, techniques et budgétaires (production)
- Gérer et animer une bibliothèque musicale (bibliothécaire)
- Connaître les techniques de régie de scène et d'orchestre (régie de scène et d'orchestre)

Contenu de la formation

Apprentissage

Expérience professionnelle en entreprise

Cours théoriques et pratiques

- Environnement économique et culturel (droit du travail et droit social, droit d'auteur et droits voisins, politiques et acteurs de la culture)
- Culture musicale (commentaire d'écoute, opéra et mise en scène)
- Outils des métiers du spectacle vivant en fonction de l'option choisie (techniques de la production, techniques du plateau, gestion administrative et financière de l'orchestre, gestion d'une parthèque, initiation aux techniques documentaires)
- Outils d'insertion professionnelle (construction du projet personnel, du CV, démarches de recherche, langue vivante)

Projet tutoré

Conception et réalisation d'un projet de terrain, avec l'aide d'un tuteur pédagogique professionnel

Évaluation

Les étudiants de la licence professionnelle « communication et valorisation de la création artistique, parcours métiers de la scène lyrique » sont évalués selon le principe du contrôle continu.

Certains cours sont mutualisés avec la licence professionnelle « communication et valorisation de la création artistique – parcours accompagnement des publics et partenariats dans le spectacle vivant ».

Pour quels métiers ?

Suivant l'option choisie, la licence professionnelle vous prépare à l'un des métiers suivant :

Chargé.e de production

Dans un cadre budgétaire, temporel et artistique défini par les différentes parties prenantes du projet, le chargé de production prépare, organise, met en œuvre et coordonne les moyens techniques, financiers et humains des productions.

Bibliothécaire musical

Il gère les partitions de la bibliothèque musicale ainsi que les enregistrements sonores et audiovisuels. Il est responsable de la commande, de la préparation et de la gestion de l'ensemble des partitions et du matériel musical destiné au chef d'orchestre, au chef de chant, au chœur et aux musiciens de l'orchestre de chaque production.

Régisseur de scène

Il assiste le régisseur général sur le plateau. Il veille à la bonne coordination des machinistes, éclairagistes et accessoiristes, ainsi qu'au bon enchaînement des entrées sur scène des artistes, des chœurs et des figurants. Il assure le bon déroulement de la mise en scène.

Régisseur d'orchestre

Il est chargé de la préparation, de l'organisation et de la mise en œuvre technique et logistique des concerts. Il est parfois également chargé de la mise à disposition du matériel musical et de certains instruments, ainsi que des relations avec la bibliothèque musicale et des parcs instrumentaux.

Qui peut s'inscrire ?

Il faut répondre à 4 prérequis :

1. être âgé(e) de 18 ans au moins et avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage ;
2. être titulaire d'un Bac + 2 au minimum ;
3. posséder de solides connaissances musicales (à étudier en fonction du projet professionnel) ;
4. avoir un projet professionnel défini.

Comment s'inscrire ?

Étape 1

Prendre contact avec le CFA.

Étape 2

Recevabilité pédagogique : une évaluation des prérequis est obligatoire pour tous ; chaque candidature sera étudiée avec attention.

Étape 3

Dossier d'inscription à remplir à partir du mois de mars sur la plateforme de l'Université de Lorraine : eCandidat. La signature d'un contrat d'alternance valide l'inscription au CFA. Le CFA accompagne les candidats dans la recherche du contrat.

Planning type de l'alternance



 Cours en présentiel à Nancy

 Télé-cours via la plateforme pédagogique du site internet du CFA et formation pratique en entreprise

 Formation pratique en entreprise

Contact & info :

03 83 85 33 20

cfa@opera-national-lorraine.fr

www.cfa-operaorchestre.fr